

## 1- A quoi vous engagez-vous en rentrant dans une section sportive ?

A- **L'engagement à l'année** Tout cavalier inscrit à une section sportive s'engage pour la saison. La saison commence le 1er septembre et se termine le 31 août.

B- **Les enseignants** : Les enseignants sont des professionnels. Leurs décisions concernant les choix d'équidés, les épreuves, les championnats, les concours, les perfectionnements, les stages obligatoires ne sont pas discutables. Néanmoins, l'avis des cavaliers sera pris en compte avant la décision de l'enseignant.

C- **Le cavalier** : Votre engagement personnel est essentiel dans l'apprentissage, un cavalier de compétition doit faire preuve de :

- ponctualité
- communication
- respect
- implication
- patience
- persévérance
- volonté

Les compétitions peuvent occasionner de se lever tôt le matin pour venir embarquer les chevaux ou poneys (par exemple : 6h00). Il faut aussi préparer le matériel. En rentrant, il faut s'occuper des chevaux et des poneys : soins, argile, bandes de repos, il faut prévoir de venir enlever l'argile, les bandes de repos et de marcher les chevaux ou poneys le lendemain de la compétition. En tant que cavalier de compétition vous devez connaître le règlement des épreuves auxquelles vous participez.

D- **Représentation de l'écurie A2L**: Le cavalier représente l'écurie A2L. Lors des concours, stages à l'extérieur et Championnats de France, son attitude doit être irréprochable vis-à-vis :

- des autres clubs
- des autres cavaliers
- de son enseignant
- des parents Toute attitude non appropriée pourra donner lieu à une sanction. (cf. règlement intérieur)
- des chevaux ou poneys
- des bénévoles

## **2- Les concours**

Tout cavalier ne participant pas à un concours pour lequel il a été engagé, devra s'acquitter des tarifs d'engagement.

### **A- Les concours à l'extérieur de l'écurie A2L Chaque cavalier doit :**

- Organiser et être présent à l'embarquement et au débarquement de son cheval ou poney
- Se véhiculer pour aller sur le lieu de concours
- Prévoir sa restauration

**B- Les concours à l'écurie A2L:** Les cavaliers sont les éléments principaux de l'organisation des compétitions de l'écurie A2L

Chaque cavalier sera sollicité lors des manifestations sportives organisées sur le site de l'écurie A2L.

**C- les plannings de compétition :** L'enseignant donnera le planning des concours en précisant par enfant les concours, perfectionnements et stages qui sont obligatoires. l'enseignant pourra s'il estime que les absences aux entraînements reviennent trop souvent, exclure le cavalier de la section sportive. L'acceptation du règlement intérieur et du règlement des sections sportives implique l'acceptation de participer aux concours, perfectionnements, stages...

D- Les sections sportives en équipe (equifun, pony-games, CSO par équipe)  
Quand le cavalier est dans une section sportive en équipe il s'engage aussi vis-à-vis des autres cavaliers de l'équipe. Afin de ne pas handicaper l'équipe entière, l'engagement pris par le cavalier n'est pas résiliable.